

**DEMANDE D'AGREMENT DES PRESTATAIRES OU FOURNISSEURS DE LA SBIN SA**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, la Société Béninoise d'Infrastructures Numériques (SBIN SA) invite les Sociétés, Etablissements et Cabinets désireux de faire partir de son répertoire des prestataires ou fournisseurs agréés, à déposer un dossier de demande d'agrément.

Les demandes d'agrément doivent être obligatoirement constituées des pièces suivantes :

- Une lettre de demande d'agrément, datée et signée de la personne habilitée et précisant aux plus trois (03) domaines de compétence d'activités pour lesquelles l'agrément est sollicité ;
- Un extrait du registre de commerce et du crédit mobilier ;
- Une attestation IFU ;
- Une attestation de non faillite datant de moins de trois mois à la date de dépôt de la demande ;
- Une attestation des impôts en cours de validité à la date de dépôt de la demande ;
- Une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) en cours de validité à la date de la demande ;
- Une attestation de bonne fin d'exécution (dans chaque domaine d'activité déjà exécutées) ;
- Toute autre pièce / document jugé(e) utile.

**NB :** Les pièces ci-dessus (obligatoire pour la qualification) devront être valides conformément à la législation en vigueur dans le pays du demandeur de l'agrément.

Les dossiers rédigés en une (01) copie originale et en langue française sont envoyés à l'adresse mail : [consultation\\_rfp2021@sbin.bj](mailto:consultation_rfp2021@sbin.bj) avec inscription en objet « **Demande d'agrément des prestataires ou fournisseurs de la SBIN SA** ».